

# conseil municipal

## LES PROCHAINS CONSEILS

### CONSEIL MUNICIPAL :

Lundi 1<sup>er</sup> avril à 18h à l'Hôtel de ville (vote du budget)

### CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

Vendredi 5 avril à 16h au centre de conférence de la gare (vote du budget)



L'enveloppe consacrée aux budgets participatifs sera augmentée en 2019.



## À RETENIR

Les dépenses de fonctionnement devraient s'élever à environ 110 millions d'euros en 2019, avec une augmentation inférieure à **1,2 %** dans le respect du plafonnement défini par le contrat financier signé avec l'État en juin 2018.

En 2019, la ville propose **d'augmenter de 4 % le budget du CCAS** dédié aux seniors et aux crèches.

Fin 2018, la dette par habitant s'élève à 995 euros, nettement inférieure à la moyenne des villes de la même strate (1 416 euros).

## Orientations budgétaires : les grands axes

Rendez-vous incontournable de la vie municipale, **les orientations budgétaires ont été débattues au Conseil municipal de février. Elles fixent les grandes lignes du budget 2019, dans le respect des engagements pris par la municipalité en 2014. Explications.**

**P**as d'augmentation de la fiscalité. Cette année encore, et pour la 9<sup>e</sup> année consécutive, la Ville de Poitiers n'augmente pas les impôts. Dans le même temps, l'abattement général à la base est maintenu pour préserver le pouvoir d'achat des ménages. Cette mesure permet de réduire la facture fiscale des ménages. En 2018, par exemple, l'abattement général à la base a permis de réduire la facture fiscale de 114 € pour tous les ménages de la ville. Ce choix de la Ville représente un montant non perçu équivalent à 5,3 millions d'euros.

**Priorité à l'éducation...** Lancé en 2014, le Plan écoles se poursuit. Au total, 38,4 millions d'euros auront été investis en 6 ans. Alors que les réhabilitations des groupes scolaires Pablo-Neruda (Saint-Éloi) et Alphonse-Bouloux (Beaulieu) sont achevés, celles d'Alphonse-Daudet et Charles-Perrault (Couronneries) se poursuivent. Parallèlement, des études

sont en cours dans les groupes scolaires Georges-Brassens (Beaulieu) et pour le projet de fusion des groupes scolaires de Poitiers sud. D'autres seront lancées en 2019 pour le groupe scolaire Andersen (Couronneries).

Développement des espaces numériques de travail, aménagement en lien avec le dédoublement des classes de CP (en 2018) et des CE1 (en 2019)... entrent également dans le budget consacré à l'éducation.

### ... et au bien-vivre dans les quartiers.

À travers son soutien aux associations, aux maisons de quartier et à l'amélioration du cadre de vie, la Ville favorise les initiatives dans les quartiers pour davantage de cohésion sociale.

À titre d'exemple, en 2018, près de 18 millions d'euros de subventions (directes ou indirectes) ont été versés aux associations de quartier (hors centre-ville). Autre levier : les budgets participatifs. Au regard de la réussite de ces projets décidés par

les habitants, l'objectif de la Ville est d'augmenter leur montant pour 2019. Pour rappel, les budgets participatifs ont notamment permis la création d'un théâtre de verdure de la Gibauderie, d'un jardin associatif avec aire de compostage au square Bon Pasteur, du kiosque rue Édith-Piaf (Bellejouanne), d'une aire de Street Workout aux Couronneries, mais aussi la rénovation de l'aire de jeux de la place rouge (rue Rhin et Danube), le réaménagement de la rue Evariste-Gallois avec fresques au sol, l'installation d'une nouvelle table panoramique et réaménagement paysager du Belvédère des Dunes...

### Coup de pouce pour les clubs sportifs.

Pour venir en appui des clubs sportifs qui mettent l'accent sur les volets sociaux et éducatifs dans les quartiers prioritaires, la Ville a mis en place en 2018 une enveloppe de 15 000 euros (23 associations sportives en ont bénéficié). En 2019, cette aide sera doublée en accordant 30 000 euros.